

Date limite d'inscription :

**15 jours avant le
premier jour de
formation**



PROGRAMME

Thèmes :
Intégrer un chien de
protection dans un
troupeau

Financement :
VIVEA / OCAPIAT

Tarifs :
Formation : 392€

Ayants droits VIVEA :
financement possible / VIVEA

Autres publics :
contacter la référente
pédagogique

Nb de pers. :

Min 7 pers.

Max 10 pers.



Durée : 14h

Lieu :
Exploitation agricole
Allier

Centre de formation :

TERRAFORMA

23 rue Jean Baldassini
69334 LYON 7

terresdoura@gmail.com

Référente pédagogique :

Ophélie Vincent
06.76.99.71.02

Ja03@jeunesagriculteurs-
aura.fr

Référent handicap :

06.24.99.47.34

FORMATION : Intégrer un chien de protection dans un troupeau

Premier jour

Horaires : 9h30-17h30

Objectifs et Déroulé :

- **Accueil-Administratif** 9h30 - 10h00
 - Remplir les documents administratifs
 - Intégrer les règles de fonctionnement
- **Se présenter, présenter son exploitation et ses attentes par rapport à la formation** 10h00 - 11h00
 - Faire connaître ses attentes et ses expériences
 - Identifier les points sur lesquels chacun doit plus spécialement travailler à travers un tour de table
- **Comprendre le contexte Français en matière de prédation** 11h00-12h00
 - Actualités nationales et départementales
- **Être capable de mieux comprendre le rôle et les comportements attendus d'un chien de protection** 12h 00 – 13h 00 Déjeuner
- **Être capable de bien choisir son chien de protection et de réussir son introduction dans le troupeau** 13h00-14h00
 - Identifier les comportements attendus d'un chien de protection
- **Être capable de bien choisir son chien de protection et de réussir son introduction dans le troupeau** 14h00-17h00
 - Apprendre à comment choisir son chiot.
 - Connaître les règles d'introduction et le déroulement des premiers mois de vie du chiot en bergerie.
 - Préparer les premières sorties du chiot au pâturage.
- **Bilan de la journée** 17h00-17h30

Deuxième jour

Horaires : 9h30-17h30

Objectifs et Déroulé :

- **Accueil-Administratif** 9h30 - 10h00
 - Remplir les documents administratifs



Version du 12/10/2022

1 / 3

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691820469 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat ».

Date limite d'inscription :

**15 jours avant le
premier jour de
formation**

Thèmes :

**Intégrer un chien de
protection dans un
troupeau**

Financement :

VIVEA / OCAPIAT

Tarifs :

Formation : 392€

Ayants droits VIVEA :
financement possible / VIVEA

Autres publics :

contacter la référente
pédagogique

Nb de pers. :

Min 7 pers.

Max 10 pers.



Durée : 14h

Lieu :

**Exploitation agricole
Allier**

Centre de formation :

TERRAFORMA

23 rue Jean Baldassini
69334 LYON 7

terresdoura@gmail.com

Référente pédagogique :

Ophélie Vincent
06.76.99.71.02

Ja03@jeunesagriculteurs-
aura.fr

Référent handicap :

06.24.99.47.34

PROGRAMME



- Intégrer les règles de fonctionnement
- **Être capable de bien gérer son ou ses chiens de protection au quotidien**
10h00 - 13h00
 - Apprendre à déceler les failles du comportement d'un chien de protection
 - Corriger ces comportements inappropriés
- **Être capable d'apprécier la qualité d'un chien de protection**
14h00-17h00
 - Connaître les différents niveaux de qualités et les différents paramètres de la protection d'un chien.
 - Observer le chien au troupeau (fixation au troupeau, passage de congénères, passage d'un humain, ...)
 - Observer le comportement chien/maître
- **Bilan de la journée** 17h00-17h30

Moyens pédagogiques et techniques :

Pédagogie active basée sur le partage d'expérience : échanges, discussions, mise en situation sur lots d'animaux, observations en exploitation

Pédagogie traditionnelle : exposés théorique support vidéo pédagogiques, Paperboard

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation :

Compte-rendu formateur, tour de table,

Evaluation des compétences en cours de formation : Echanges et exercices pratiques individuels et en groupe



Version du 12/10/2022

2 / 3

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691820469 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat ».

Date limite d'inscription :

**15 jours avant le
premier jour de
formation**



PROGRAMME

Thèmes :

**Intégrer un chien de
protection dans un
troupeau**

Financement :

VIVEA / OCAPIAT

Tarifs :

Formation : 392€

Ayants droits VIVEA :

financement possible / VIVEA

Autres publics :

contacter la référente
pédagogique

Nb de pers. :

Min 7 pers.

Max 10 pers.



Durée : 14h

Lieu :

**Exploitation agricole
Allier**

Centre de formation :

TERRAFORMA

23 rue Jean Baldassini
69334 LYON 7

terresdoura@gmail.com

Référente pédagogique :

Ophélie Vincent
06.76.99.71.02

Ja03@jeunesagriculteurs-
aura.fr

Référent handicap :

06.24.99.47.34

Pré- requis :

- Être exploitant agricole

Public cible :

- Eleveurs ovins, caprins, bovins, porcs, volailles, ...

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : L'accessibilité au site et à cette prestation de formation peut nécessiter d'éventuelles adaptations. Merci de contacter le référent handicap au 06.24.99.47.34, afin d'envisager les dispositions nécessaires à un bon accueil

Stagiaire mineur : Merci de communiquer le nom et les coordonnées du responsable légal lors de l'inscription

Formateur(s).trice(s) : Yves Lachenal (Formateur / consultant chien de protection agréé Idele)

Accès :

Lieu : Exploitation agricole – Allier

Retrouve toutes les informations sur notre site internet :

terresdauvergnerhonealpes.com